



VILLE DE DEMAIN

Un groupe de travail dédié à l'innovation
dans la Métropole du Grand Paris



INSKIP
ENTREPRENEURS



EN PARTENARIAT AVEC



Edito

Accélérer la transformation de la ville à grande échelle pour répondre aux grands défis de notre temps, climatiques, numériques et sociaux, telle est l'ambition de la Métropole du Grand Paris, au bénéfice des 131 villes qui la composent et de ses 7.2 millions d'habitants.

Or, l'innovation est un levier majeur de cette accélération.

C'est pourquoi, il y a tout juste un an, la Métropole du Grand Paris et La French Tech Grand Paris posaient les bases d'une collaboration visant à rapprocher l'écosystème des entrepreneurs de la « French Tech » et les collectivités du territoire métropolitain.

Le site *villededemain.org* est le premier fruit de cette collaboration.

Pendant six mois, la Métropole du Grand Paris et La French Tech Grand Paris ont ainsi organisé des ateliers de travail collectif rassemblant des communes, élus et personnels techniques, et des porteurs de solutions innovantes.

Le site restitue les résultats de ces échanges et propose aux collectivités des conseils pratiques pour bien travailler avec des entreprises innovantes. En complément, vous y trouverez un annuaire de plus de 300 porteurs de solutions innovantes au service d'une ville plus durable. Inclusion, greentech, mobilité douce, data, proptech... les sujets abordés sont variés, à l'image des enjeux de la Ville de Demain.

Ce résultat est une première étape. Le déploiement d'innovations à l'échelle métropolitaine, nécessite un dialogue constructif et régulier avec les porteurs de solutions innovantes. Les échanges vont donc se poursuivre, notre volonté est de les intensifier et de les élargir pour impliquer le plus largement possible les communes du territoire métropolitain. Et ceci au service de notre objectif : susciter et accompagner des projets innovants sur le territoire, qui accélèrent la transformation de la Métropole du Grand Paris en réponse aux aspirations de ses habitants.



Geoffroy BOULARD
Vice-président délégué à la
Communication,
à l'Innovation et au Numérique
Maire du 17^e arrondissement



Patrick OLLIER
Ancien Ministre
Président de la Métropole du
Grand Paris
Maire de Rueil-Malmaison

Pourquoi vouloir faire collaborer davantage les startups et communes du Grand Paris ?

Comment est né le projet ?

Notre raison d'être ? Rapprocher les communes de la métropole du Grand Paris aux solutions innovantes afin de co-construire la Ville de Demain, une ville plus durable et résiliente, attractive et inclusive.

Le constat est simple : les communes et les startups sont deux types d'acteurs très différents en termes de temporalité des prises de décision, rapport aux risques, niveau de process, culture de l'innovation... Cette différence limite les interactions, faute de compréhension de la culture et du contexte dans lesquels les uns et les autres évoluent.

Forts de ce constat, nous avons voulu utiliser l'approche startup centrée sur les clients pour aller sonder les communes de la Métropole du Grand Paris, dresser à leurs côtés des problématiques concrètes rencontrées, puis réunir autour d'une même table ces communes et des porteurs de solution innovantes sous la forme de groupes de travail, tout en incluant grands groupes et investisseurs aux discussions. L'objectif de ces échanges : favoriser l'expérimentation et le déploiement de solutions innovantes dans la Métropole du Grand Paris.

Qui est à l'origine de ce projet ?

Trois acteurs complémentaires ont décidé de porter ensemble ce projet :

La métropole du Grand Paris :

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 131 communes. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1er janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences suivantes :

- Développement et aménagement économique, social et culturel ;
- Protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie;
- Aménagement de l'espace métropolitain ;
- Politique locale de l'habitat ;
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La French Tech Grand Paris :

La French Tech Grand Paris est la communauté des startups franciliennes. Elle représente un collectif d'entrepreneurs, d'investisseurs et de leaders du digital créé pour représenter les 8000+ startups présentes sur le territoire, et de porter la voix d'un

écosystème qui concentre 70% des métriques de la Tech. Elle l'active via de nombreux événements (Tech Days, Paris AI Week,...), fédère les nombreux acteurs présents dans le Grand Paris, et y déploie les programmes nationaux de la French Tech (Tremplin, Central, Rise...).

INSKIP :

C'est un cabinet d'entrepreneurs ayant pour ambition de créer et façonner notre société et les villes de demain, en développant l'innovation et l'entrepreneuriat, afin de créer un futur durable et souhaitable. INSKIP développe plus 450 business par an auprès d'acteurs très variés : grands groupes (mobilité, énergie, immobilier, construction...), incubateurs, entrepreneurs...

Ce projet s'inscrit dans le programme **"Innover dans la ville"** de la Métropole du Grand Paris.

Ce programme vise à susciter, accompagner et accélérer le déploiement sur le territoire métropolitain de projets d'expérimentation et d'innovation, à grande échelle et dans la durée. Le programme offre notamment aux candidats l'accès à un outil de financement à travers le Fonds Métropolitain de l'Innovation et du Numérique (FMIN). Ce dispositif peut ainsi apporter un soutien financier aux projets ayant intégré le programme (jusqu'à 40 000 € par projet).

Depuis sa création, le programme a permis d'accompagner plus de 100 projets déployés au sein de 46 communes et 8 établissements publics territoriaux.

Pourquoi avoir rédigé ce guide et ouvert un site internet ?

Ce site vise à être un outil pratique pour les communes, en deux temps.

- Un annuaire de startups innovantes présentées de manière actionnable en précisant le(s) thématique(s) couverte(s) et leur proposition de valeur. Celles-ci sont sélectionnées de manière à créer un cadre de confiance pour les communes.

- Une synthèse des conseils aux communes pour comprendre le fonctionnement des startups et la manière de collaborer avec elles.

Au-delà de l'aspect pratique, le site a été conçu de manière dynamique : un formulaire permet de référencer de nouvelles startups afin d'enrichir progressivement l'annuaire.



Que retirer des groupes de travail sur la Ville de Demain ?

Quelques mots pour résumer les problématiques et pistes de solution abordés lors des groupes de travail thématiques qui se sont déroulés ce printemps.

Groupe de travail #1 - Mobilité (session 1) 01/02/2022

Commune : Aulnay-sous-Bois
Porteurs de solutions : VanO, Wintics, Cocoparks

Problématique : Comment raccrocher les citoyens à l'offre de transports alternatifs ?

L'usage des transports alternatifs par les citoyens peut être encouragé en agissant sur 3 principaux leviers :

- le niveau de congestion
- le manque de places de stationnement disponibles
- la qualité de l'expérience voyageur

Solutions :

- **Limiter la congestion en gérant et hiérarchisant les flux de manière dynamique et en fonction des types de voies.** Mesurer les usages et la fréquentation des différentes mobilités dans le temps, grâce aux caméras et capteurs, afin d'objectiver les décisions prises (cf Wintics) en termes de pérennisation, dimensionnement, réaménagement.. (par exemple pour faire le bilan de l'utilisation des pistes cyclables temporaires)
- **Proposer une information complète et en temps réel sur la**

disponibilité des stationnements pour les places en voirie à partir des données collectées par les caméras (cf Cocoparks)

- **Améliorer l'expérience voyageur** en offrant suffisamment de points de desserte, par exemple par un van à la demande, pour ne pas avoir à marcher plus de 200 mètres quel que soit l'endroit dans la ville (cf VanO)

Groupe de travail #2 - Mobilité (session 2) 14/04/2022

Communes : Montrouge & Sucy-en-Brie

Porteurs de solutions : Louermaborne

Problématique : Comment accompagner la croissance du parc de véhicules électriques ?

Les communes sont face à 4 principaux enjeux sur les bornes électriques :

- **Accélérer l'installation bornes** pour synchroniser la croissance du parc de véhicules au nombre de bornes : la fin des véhicules thermiques annoncée vers 2030 et l'Union Européenne recommande d'avoir 1 point de charge pour 10 véhicules électriques
- **S'assurer de la fiabilité des bornes** en termes de puissance de l'alimentation électrique, standardisation du système d'information, de paiements électroniques fonctionnels ainsi qu'une maintenance efficace

- **Faciliter leur utilisation** grâce à une information claire et pédagogique sur le processus à suivre pour se charger et à un support client
- **Garantir la disponibilité des places et lutter contre les incivilités** (stationnements gênants) grâce à une signalétique claire et une implantation adaptée

Solutions :

- **Sensibiliser les citoyens** sur l'offre Logivolt de la Banque des Territoires qui permet d'équiper les copropriétés de bornes à des conditions intéressantes (à titre gratuit sous certaines conditions)
- **Garantir le fonctionnement des bornes à leur meilleur taux** pour qu'elles soient accessibles 100% de l'année (cf LouerMaBorne). Ce sont des bornes "As a Service" puisque les citoyens n'achètent pas une borne mais des services de rechargement et de maintenance. Elles sont connectées à un réseau pour que les utilisateurs puissent mutualiser ces bornes
- **Offrir aux particuliers la possibilité de louer leur borne de recharge et place de stationnement associée sur des temps limités** (cf Chargemap). La recharge en accès public représente uniquement 15% des besoins

Groupe de travail #3 - GreenTech (session 1) 14/04/2022

Communes : Villes de Rungis & Montreuil

Porteurs de solutions : Fieldwork, Novasols Experts



Problématique : Quels matériaux utiliser pour désartificialiser les sols (confort des usagers, résistance dans le temps, entretien...) ? Plus globalement, comment utiliser le végétal pour lutter contre les îlots de chaleur ?

Solutions :

- **Faire une évaluation de la qualité écologique des sols**, sous le béton, pour savoir quel aménagement prévoir puis faire plusieurs tests en parallèle et comparer la durabilité des matériaux, l'assemblage, la valeur environnementale... afin d'identifier et déployer la solution la plus pertinente que l'on va ensuite suivre dans le temps (cf Novasol Experts)
- **Tenir compte de l'usage en co-construisant** avec la collectivité et les habitants (ex permaculture, cour d'école...) et en les sensibilisant pour augmenter l'acceptabilité et l'appropriation par les futurs usagers
- **Considérer la végétalisation** non plus simplement comme un élément décoratif, mais **comme une infrastructure permettant de créer des îlots de chaleur urbain**, sans pour autant sanctuariser les espaces en les laissant accessibles aux citoyens (cf Fieldwork)

Groupe de travail #4 - Inclusion sociale et diversité- 05/05/2022

Commune : Hub Francil'IN
Porteurs de solutions : Winside,
Vendredi, Groupe Arès

Problématique : Comment agir pour mobiliser les habitants et les entreprises à réduire la fracture numérique, le tout dans une dynamique sociale ?

Dans un monde post-covid plus que jamais défini par la technologie, les acteurs privés ont tendance à porter un intérêt particulier au numérique. Seulement, ils manquent de temps et d'expertise à ce sujet. Les enjeux pour les collectivités sont donc de :

- **Rendre lisible et visible l'offre de formation** proposée par ces acteurs en développant un vrai système de communication auprès des habitants (ex : recenser l'ensemble des entreprises et associations participant à la réduction de la fracture numérique).

- **Créer des structures pour fédérer l'écosystème** autour de la thématique de l'inclusion numérique. Par exemple, le Hub Francil'IN, groupement d'intérêt économique porté par 3 associations, accompagne avec la Métropole du Grand Paris les collectivités souhaitant acquérir des Pass Numérique. Ces pass sont des carnets de tickets remis aux personnes désireuses de se rendre dans des structures de formation portée sur l'usage quotidien du numérique.

- **Participer à l'évaluation des projets d'inclusion numérique développés sur les territoires**

franciliens.

Solutions :

- **Former au numérique les personnes en situation d'exclusion** puis les faire employer par des entreprises afin de faire de l'insertion professionnelle un outil de socialisation et de pédagogie dans la construction de leur parcours professionnel autour des services informatiques (cf Acces Inclusive Tech du Groupe ARES).

- **Former des personnes demandeuses d'emploi en seconde partie de carrière et des personnes sans emploi issues des QPV** (Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville) autour des outils digitaux no-code et de la gestion de projets innovants (design thinking et lean startup). En parallèle des formations, mettre en contact ces personnes avec des entrepreneurs utilisant ces outils pour que leurs nouvelles compétences soient vite rendues concrètes (cf Winside).

- **Montrer aux entreprises qu'elles peuvent financer la réduction de la fracture numérique** par des exemples de business model comme celui de Vendredi. En effet, cette association propose aux entreprises volontaires un encadrement des démarches, une sélection des actions les plus pertinentes, et un suivi de pilotage de leurs engagements dans l'objectif de les aider à **engager leurs salariés dans les défis sociaux et environnementaux.**

Groupe de travail #5 - PropTech 12/05/2022

Commune : Métropole du Grand Paris

Porteurs de solutions :
Association Aurore, Hiptown,
Tempo (Leonard)

Problématique : Dans un monde post-covid, comment rendre possible l'adaptation des surfaces tertiaires existantes (bureaux) à de nouveaux usages ?



Le projet Inventons la Métropole du Grand Paris s'est notamment fixé pour mission, concernant 27 sites variés (châteaux, locaux tertiaires vacants, sites dans les interstices d'une ville), de :

- Reconvertir des bureaux en logements suite à la généralisation du télétravail
- Requalifier les friches urbaines (terrains nus déjà artificialisés ayant perdu de leur affectation).

Solutions :

- **Faciliter l'accès aux bureaux dans les espaces vacants** pour les jeunes travailleurs (lieux de travail) ou personnes sans logement (lieux de vie) en les

mettant en relation avec des associations et en les accompagnant dans leur réinsertion. Cela empêcherait le squattage des bâtiments vacants et la dégradation de la valeur de l'actif tout en permettant de créer un écosystème vertueux mettant en avant la mixité sociale (cf Association Aurore).

- **Multiplier l'ouverture de sites faisant usage d'espaces de travail**, dans un positionnement écologique et responsable, **incitant le ré-usage de l'immobilier**.

Hiptown notamment valorise les surfaces inoccupées dans les immeubles de bureaux en y faisant des espaces de coworking ou des bureaux opérés (espaces tout équipés, privatifs avec tous les services intégrés).

- TEMPO (société en cours de création à but non lucratif, accompagnée par Leonard) **offre également aux propriétaires d'immeubles tertiaires une solution complète et fiable d'usage temporaire mixte** (hébergement et bureaux) leur permettant de réduire leurs risques et leurs coûts, tout en maximisant leur impact social. La vocation commune de ces démarches est de **généraliser le recours à l'occupation temporaire** et ainsi répondre aux besoins d'hébergement d'urgence ou d'accès de bureaux à des prix abordables.

Groupe de travail #6 - Data et Gouvernance 12/05/2022

Communes : Noisy-Le-Grand & Vincennes

Porteurs de solutions : Go Yourban, Roombâ, Carbo

Problématique : Comment peut-on utiliser les données urbaines pour avoir des villes plus durables, résilientes et inclusives ?

Les communes font face à plusieurs défis qui pourraient être relevés par une utilisation plus poussée des données :

- Gérer à la fois la densification des villes et la demande de vert
- Améliorer les services aux citoyens, en apporter de nouveaux et anticiper leurs besoins futurs
- Faire de l'Open Data un outil dont on se sert couramment et casser le manque d'informations

Solutions :

- **Adopter une approche proactive pour capter et cartographier les attentes des populations.** Par exemple, récupérer les recherches Google des habitants pour obtenir une base de données quantitatives et quasi-instantanées. En parallèle, pour inclure l'avis des moins connectés, faire une analyse des sentiments à partir de messages sociaux et articles de presse afin de transformer des opinions en data (cf Go Yourban).

- **Mieux gérer et valoriser le patrimoine immobilier des communes** via des plateformes comme Roombâ, qui permettent aux services publics de centraliser leurs données et de mieux maîtriser les connaissances sur les

ERP (Établissements Recevant du Public). L'objectif est d'éviter de laisser des lieux vacants ou sous-exploités alors que certains acteurs en ont besoin (secteur événementiel).

- **Faire de la donnée CO2 une donnée utilisée couramment dans le langage** en mettant en avant des applications qui calculent les empreintes carbone de chacun. Accélérer ainsi la prise de conscience écologique des concitoyens et des entreprises et favoriser leur passage à l'action (cf Carbo).

Groupe de travail #7 - Data et GreenTech (partie 1) 24/05/2022

Commune : Issy-les-Moulineaux
Porteurs de solutions : Greenly, OpenDataFrance

Problématique : Comment utiliser la data pour piloter et diminuer l'empreinte carbone ?

Les collectivités sont confrontées à plusieurs enjeux autour de la data et de la GreenTech :

- **Rendre intelligibles les données** après les avoir identifiées, collectées, traitées et analysées
- **Exposer publiquement les données** afin de faire passer les citoyens à l'action
- **Maximiser les usages de l'IA pour un impact direct sur l'environnement** (et non pas dédier l'IA au marketing par exemple)

Solutions :

- **Réaliser un guide méthodologique** pour adresser les défis des 30 000 communes de France (cf Open Data France) en le déclinant en 2 volets : **mettre les données au service de la transition écologique** (data for green) et **éviter la pollution inutile engendrée par les données** (green for data).
- **Répondre aux enjeux posés par les données aux collectivités** : un enjeu **technique** (harmonisation des données et préservation de leur confidentialité), un enjeu de **gouvernance** (nécessité d'un niveau de transparence égal entre les acteurs), et un enjeu d'**éditorialisation** (rendre les indicateurs compréhensibles pour tous).
- **Normaliser le partage des données** obtenues par les différents niveaux de collectivités locales pour mutualiser les efforts et renforcer les différentes bases de données.
- **Permettre à chacun de piloter son budget carbone** via une application mobile pour les particuliers, via un tableau de bord climat pour les entreprises, et via une API pour les banques (Application Programming Interface : outils permettant le dialogue entre 2 programmes informatiques). Analyser chaque dépense à partir du libellé fournisseur des produits achetés et convertir ces données d'activité monétaires en émissions d'équivalent CO2 (cf Greenly).

Groupe de travail #8 - data et GreenTech (Partie2) 24/05/2022

Commune : Métropole du Grand Paris

Porteurs de solutions : Open Data France, namR



Problématique : Comment préserver la biodiversité et améliorer la qualité de l'air grâce à l'Open Data ?

Les communes de la Métropole du Grand Paris sont impactées négativement par la densité de Paris et nécessitent, pour compenser, une revégétalisation et une attention particulière à la biodiversité. Ces actions en faveur de l'environnement ont de multiples enjeux :

- Enjeu **politique** (répondre aux objectifs de la COP)
- Enjeu **économique** (ne pas porter atteinte à la qualité de vie et à la santé des habitants)
- Enjeu d'**autonomie agricole** (préservé les sols et un climat propice à l'agriculture pour ne pas aggraver la dépendance aux importations)

- Enjeu d'**artificialisation des sols** (construire des bâtiments sur pilotis, désimperméabiliser et renaturer les sols...)

Solutions :

- **Produire des données géolocalisées à forte valeur ajoutée** pour améliorer les performances environnementales et commerciales (vente de bonnes solutions d'énergie renouvelable). La caractérisation des bâtiments (consommation énergétique, surface de la façade, orientation...) permettrait d'optimiser la rénovation énergétique (cf namR).

- **Développer des cas d'usage précis** comme des cadres réglementaires ou des scénarios liés au rapport du GIEC. Par exemple, appliquer le décret tertiaire entré en vigueur en 2019, qui précise les modalités d'application de la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique). Il fixe des objectifs ambitieux de réduction de la consommation du parc tertiaire français.

**Groupe de travail #9 -
Économie circulaire
16/06/2022
à VivaTech**

VIVA
TECHNOLOGY
JUNE 15-18, 2022 / PARIS

Comment bien travailler avec une startup ?

Qu'est-ce qu'une startup ?

C'est une jeune entreprise qui apporte de la valeur à ses clients avec un produit ou un service innovant, industrialisable et reproductible plus rapidement qu'une entreprise « classique ».

Elle peut également proposer une innovation de modèle économique qui l'amène à commercialiser son offre de façon originale. L'enjeu de cette innovation est de simplifier la mise en place des solutions, quitte à sortir des sentiers battus de la commande publique, ou à introduire de nouveaux modèles de partenariats et de rémunération.

Son degré de maturité peut fortement varier...

- selon qu'elle dispose d'un prototype tout juste testé ou d'un produit ou d'un service déjà déployé chez plusieurs clients (maturité de l'offre) ;
- selon qu'elle dispose d'une visibilité financière supérieure à 18 mois (ce qui requiert d'être rentable, ou de bénéficier d'un investissement) ou non (maturité financière) ;
- selon sa taille et sa capacité à allouer des ressources dédiées sur les réponses aux appels d'offres, les phases de concertation et de suivi du projet (maturité organisationnelle).

Tâchez d'emblée de bien identifier ces trois critères, qui vous permettront de

présélectionner les acteurs pertinents capables de répondre à vos besoins, mais aussi de calibrer vos demandes et vos parcours en conséquence, si vous identifiez par exemple une solution particulièrement pertinente, mais portée par une startup encore peu développée.

Pourquoi travailler avec des startups ?

Une startup qui développe une solution cherche à adapter celle-ci aux demandes qu'elle rencontre. Ce travail d'adaptation l'amène à être à l'écoute et à se montrer agile pour faire évoluer sa solution, contrairement à une entreprise disposant déjà d'offres sur l'étagère, avec des attributs et un modèle économique souvent moins flexibles. En général, le degré d'agilité de la start-up est inversement proportionnel à sa taille.

Les startups disposent souvent de différentes expertises, qui leur permettent d'adopter une approche transdisciplinaire, et ainsi de mieux saisir les problématiques des villes dans leur dimension systémique.

Enfin, les startups introduisent souvent des innovations en termes de méthodologie, parce qu'elles ont compris que la ville - pour se transformer efficacement - devait le faire de façon progressive et concertée. Leur approche itérative, qui vise à trouver l'adéquation entre la

solution et le besoin petit à petit, permet une conduite du changement en douceur et maximise ses chances de succès. Cela implique de voir le projet non pas comme un travail avec un point de départ et un point d'arrivée, mais une succession de point d'étape, avec de multiples ajustements.

Les startups ont plusieurs attributs :

- Elles contribuent à faire entrer l'innovation dans les territoires ;
- Elles participent à la transition écologique sur les territoires et plus largement à leur durabilité (elles créent les nouvelles mobilités, permettent de tendre vers la ville zéro-carbone, favorisent le développement de l'économie circulaire, promeuvent les approches inclusives, etc.) ;
- Elles transforment l'action publique et l'exercice de la démocratie, au sens où elles basent souvent leurs travaux sur le besoin utilisateur (le citoyen), en complément du besoin client (la collectivités) ;
- Les startups créent de l'emploi : en 2019 en France, 94% des salariés en startups étaient employés en CDI et le gouvernement estime que les startups ont créé plus de 25 000 emploi direct en 2020.

Comment travaillent les startups ?

Des équipes réduites

Les startups ne vont parfois pas disposer de ressources préposées aux réponses aux appels à projet. Si cette tâche revient au responsable commercial, ce dernier préférera cibler des potentiels clients susceptibles de

répondre rapidement, avec un parcours d'achat qu'il pourra maîtriser de bout en bout (sans les aléas d'appels d'offres dans lesquels il n'aura pas eu l'occasion d'échanger avec un interlocuteur et a fortiori le décideur).

Un rapport au temps spécifique

Quel que soit leur niveau de maturité, les startups sont concentrées sur le court et le moyen terme : d'un côté leur trésorerie leur donne une visibilité excédant rarement 12 à 18 mois, de l'autre elles doivent rapidement signer des contrats pour faire croître leurs revenus. Elles ont le double objectif d'avoir un impact maximal, le plus vite possible. Cet objectif est rarement compatible avec des collectivités où le cycle de décision est complexe et les responsabilités partagées. Cela rend d'autant plus nécessaire la mise en place d'une méthode de collaboration claire et d'un schéma de décision simplifié dès le début, pour réduire les frustrations de part et d'autre.

Une trésorerie parfois tendue

Selon que la startup a levé de l'argent auprès d'investisseurs ou non, elle peut avoir des besoins de trésorerie réguliers. Par conséquent, elle n'est pas en mesure d'avancer des fonds comme le font parfois de grandes entreprises, et elle est amenée à demander parfois des acomptes ou à procéder à de l'affacturage. Elle est très sensible par ailleurs aux délais de paiement, qui ne doivent pas excéder la durée légale.

Un focus sur la collectivité cliente, mais aussi et surtout l'utilisateur final

La startup vise à proposer des solutions optimales et pertinentes. Cette pertinence est fonction de l'adéquation de la solution au besoin exprimé par l'utilisateur final, et pas nécessairement par le donneur d'ordres au sein de la commune. La collectivité doit donc avoir en tête que cette démarche centrée sur l'utilisateur aboutira à des propositions qui ne vont pas toujours dans son sens. D'un autre côté, cette approche intègre une maîtrise d'usage qu'elle peut valoriser auprès des usagers.

Une agilité importante, mais toute relative

Une startup sait faire évoluer son offre pour répondre au plus près au besoin de ses clients. Cela lui permet de créer des produits ou des services en adéquation avec la demande. Cette adaptation fait partie de son travail et lui permet d'être agile.

Toutefois, dès lors que son produit ou son offre sont bien définis, elle doit dire non à certaines demandes trop spécifiques, faute de quoi son offre ne pourra pas être industrialisable.

L'univers startup en 10 mots clés

GreenTech

Écosystème rassemblant les acteurs qui construisent les technologies de demain pour façonner une nouvelle manière de consommer et de vivre en plaçant l'écologie au cœur de leurs préoccupations.

PropTech

Groupement de startups visant à accélérer la transformation du

secteur en proposant des solutions opérationnelles répondant à 3 principaux défis (des chantiers plus durables, des espaces plus confortables et mieux valorisés, des surfaces mieux occupées).

Incubateur / Accélérateur

Un incubateur a pour vocation d'aider les porteurs de projets dans leurs premiers pas. Il propose généralement aux startups un lieu où travailler et des programmes d'accompagnement (formations, outils, mentorat, mise en réseau...).

Un accélérateur accompagne des startups à un stade plus avancé, avec une bonne connaissance de leur marché, et un produit commercialisé ou prêt à l'être à court terme et à grande échelle. Il les aide à construire un modèle économique sain et viable. Les programmes d'accélération sont souvent rattachés à un fonds en capital de risque et elles préparent les startups à lever une première ronde de financement.

Proposition de valeur

Promesse de la valeur délivrée aux utilisateurs, en répondant au besoin identifié auprès d'une cible, grâce à des fonctionnalités précises. C'est la raison principale pour laquelle les clients vont acheter un produit ou service.

Business model

Représentation synthétique décrivant les principaux aspects d'une entreprise pour créer de la valeur, en termes de finalités (but, offres, stratégie) mais aussi de ressources et moyens déployés (organisation, canaux de communication et de distribution, processus...).

Design Thinking

Processus de conception d'un prototype centré sur l'humain et reposant sur 5 étapes : comprendre le client, définir le problème, trouver la solution, prototyper, et tester la solution.

1. POC (Proof of concept ou Preuve de concept), 2. Prototype et 3. MVP (Minimum Viable Product ou Produit Minimum Viable)

1. Démonstration de la faisabilité du concept (notamment d'un point de vue technique et business) avant un déploiement plus large 2. Version préliminaire du produit se concentrant sur l'expérience utilisateur 3. Produit présentant les fonctionnalités essentielles prévues pour la lancement, de manière à le tester rapidement.

Scalable

Se dit d'une startup dont le produit peut fonctionner (quasiment) de la même manière avec 100 ou 10 000 clients, en s'adaptant au changement d'échelle, et sans mettre en péril sa stabilité financière. Pour cela elle doit avoir un faible coût d'acquisition de nouveaux clients et peu de charges variables.

Levée de fonds

Technique de financement consistant à faire entrer des investisseurs (business angels, fonds de Venture Capital...) dans le capital social d'une société. Les termes Seed, Series A, Series B... désignent les tours de table organisés aux différentes étapes de vie d'une startup.

Scale-up

Startup ayant réussi à croître et à changer d'échelle, grâce à une stratégie d'accélération de la

croissance, en particulier à l'étranger.

Nota Bene:

la French Tech, kezaoko?



La Mission French Tech, mission gouvernementale chargée du développement, du soutien et du rayonnement des startups françaises, est le "bras armé du gouvernement pour les startups". Elle s'occupe de créer des programmes nationaux qui allient les besoins de ses entreprises et les grandes orientations de l'écosystème d'innovation français (Next40/FT120 pour les startups en hyper-croissance et les accompagner en créant l'antichambre du CAC40 et du SBF120, Tremplin pour l'égalité des chances dans la création d'entreprise, Central pour la mobilisation des services publics en accompagnement, Green 20 pour les greentech...). Elle coordonne aussi l'ensemble du réseau French Tech (capitales et communautés).

- Les capitales (13) représentent les régions les plus développées en matière de startups, et les écosystèmes locaux ainsi que leurs spécificités. Elles déploient les programmes nationaux de la French Tech et professionnalisent l'accompagnement et la mise en réseau des startups dans leur communauté. Elles font remonter les besoins des écosystèmes au national. C'est l'"équipe de France de la French Tech".

- Les communautés (130+) : Implantées dans plus de 100 villes à travers le monde, les communautés French Tech sont les centres névralgiques du réseau. Tous les jours, elles donnent l'impulsion à leur écosystème local, elles s'engagent et augmentent la mobilité des startups françaises en les accueillant dans leur ville. Elles constituent un regroupement de startups, investisseurs, employés et autres parties prenantes par zone géographique. À titre d'exemple, la French Tech Grand Paris collabore très étroitement avec la French Tech Paris Saclay.

Quelques bons conseils pour travailler avec les startups

L'objectif, en adaptant votre discours et surtout vos pratiques aux startups, est de vous donner accès à des compétences et des services que vous ne trouverez pas dans les grands groupes, grâce aux innovations qu'elles développent.

L'enjeu de ces conseils est d'assouplir les conditions de collaboration entre elles et vous.



Les choses à faire...

Statuer sur l'opportunité d'un appel d'offre :

- Rencontrez des startups afin de mieux cerner votre champ des possibles, de mieux formuler votre besoin et de leur faire part de votre publication de l'appel d'offres (le cas échéant)
- Optez quand c'est possible pour un recours simplifié aux contrats d'expérimentation et d'essai, plus simples et rapides à mettre en place.
- Si vous optez pour une expérimentation, veillez à bien définir les objectifs, facteurs clés de succès et indicateurs clés à l'aune desquels le projet sera jugé. Cela permet de passer à l'étape suivante (l'industrialisation) et à défaut de faire ressortir les points d'amélioration. L'objectif est d'adopter avec la startup une démarche itérative, qui autorise les erreurs, pour mieux garantir un succès sur le long terme.

Lors du lancement d'un appel d'offre :

- Limitez les exigences concernant les informations

demandées (quitte à le faire dans un second temps, auprès des entreprises présélectionnées) et favorisez le recours aux marchés publics simplifiés.

- Laissez place à un maximum de flexibilité dans l'appel d'offres : rendre possibles les variantes, mentionner une phase de négociation optionnelle (prix, quantité, délai, garanties..)...
- Tâchez durant les concertations des appels d'offres de ne pas excéder une durée de 2 mois, pour ménager les ressources de ces startups et annoncez d'emblée le calendrier pour lui permettre d'allouer les ressources suffisantes.

Les choses à ne pas faire...



- N'exigez pas de condition de preuve de fonctionnement dans les appels d'offres, pour des projets qui ne requièrent pas l'industrialisation de solutions.
- Ne demandez des mémoires techniques que lorsque c'est réellement nécessaire, pour permettre aux startups de répondre plus facilement.



Partenaires



Leonard est le nom de la plate-forme de prospective et d'accélération de projets innovants du groupe VINCI, lancée en juillet 2017. Pourquoi Leonard ? Pour répondre à certains des plus grands défis des métiers de VINCI : révolution digitale, accélération des cycles d'innovation et transition environnementale. Dans un monde en transformation, Leonard détecte les tendances, accompagne l'innovation et réunit tous les acteurs du futur des villes et des territoires. <https://leonard.vinci.com>



Opérateur majeur de transport de gaz à haute pression, GRTgaz assure une mission de service public visant à garantir la continuité d'acheminement du gaz et s'engage résolument en faveur du développement des gaz renouvelables et de la transition énergétique dans les territoires.

"Ensemble, rendre un avenir énergétique sûr, abordable et neutre pour le climat."



Présente dans 10 pays, 120 réseaux de transport et composée de 200 collaborateurs, RATP Smart Systems est spécialisée dans le domaine des ITS (Intelligent Transport Systems) et le développement de services d'aide à la mobilité.

Nous concevons, réalisons et exploitons des systèmes de billettique, d'information voyageurs et d'aides à l'exploitation qui encouragent le report modal vers les transports collectifs.



Dans un monde où savoir se transformer est la clé du succès, Wavestone s'est donné pour mission d'éclairer et guider les grandes organisations dans leurs transformations les plus critiques avec l'ambition de les rendre positives pour toutes les parties prenantes. Une ambition ancrée dans l'ADN du cabinet et résumée par la signature « The Positive Way ».

Wavestone rassemble plus de 3 000 collaborateurs dans 9 pays. Il figure parmi les leaders indépendants du conseil en Europe. Wavestone est coté sur Euronext à Paris et labellisé Great Place To Work®.

<https://www.villededemain.org>



villedurable@frenchtech-grandparis.com

Nos radars



Radar 2021 des
startups IoT B2B
Françaises



Radar 2021 de la
Green Tech Supply
Chain



Radar des startups
Smart Building 2020



Radar 2021 des
startups de la filière
hydrogène





VILLE DE DEMAIN

